

instances régionales. Le contexte culturel joue également un rôle important dans la réussite d'un tel projet de collaboration. Même si la Flandre et les Pays-Bas parlent la même langue, les différences culturelles se manifestent parfois à grand jour. La tUL ne considère cependant pas ces différences comme un obstacle, mais bien comme une source de dynamisme et d'innovations. Un enseignement délocalisé et la solution de problèmes en tenant compte de points de vue différents peut en effet être considéré comme un avantage supplémentaire dans ce contexte d'enseignement international en pleine évolution qui est aujourd'hui à la une de l'actualité.

Riet Jeurissen
(Tr. M. Berlage)

www.luc.be et www.unimaas.nl

HISTOIRE

Divisez, commercez et rénez: quatre siècles de Compagnie réunie des Indes orientales

Le 20 mars 1602 fut créée la *Vereenigde Oost-Indische Compagnie* (VOC - Compagnie réunie des Indes orientales), une société coopérative commerciale néerlandaise qui a su construire en un temps relativement court un véritable empire comportant des comptoirs et des intérêts le long des côtes de l'Afrique du Sud et orientale ainsi que de l'Asie. Au cours du siècle qui suivit la découverte de l'Amérique, les réseaux commerciaux partant de l'Europe occidentale se développèrent rapidement à des distances toujours plus grandes. Des négociants s'associaient en des compagnies pour faire du commerce avec la Turquie (l'Empire ottoman) et la Russie, par exemple. En 1600 déjà fut créée à Londres une *East India Company*. La VOC néerlandaise fut la deuxième compagnie en son genre, et les Français ne suivirent cet exemple qu'en 1664. En 1621 fut également créée dans la République des Provinces-Unies une *West-Indische Compagnie* (Compagnie des Indes occidentales). Dans tous ces cas, l'État encourageait et soutenait fortement ces initiatives, dont l'un des principaux motifs était de

concurrencer le monopole commercial exercé par l'Espagne et le Portugal dans la plus grande partie du Nouveau Monde. Les compagnies étaient monopoleuses, de sorte que seuls des négociants affiliés à la VOC pouvaient commercer légalement dans les régions où celle-ci s'était établie. Outre le commerce d'argent, d'or et d'épices précieuses, la recherche de nouveaux marchés pour y écouler ses propres produits constituait un autre mobile important.

Le XVII^e siècle fut celui de la marine hollandaise. En 1600, 10 000 navires battaient pavillon hollandais et presque tout le commerce le long des côtes de l'Europe occidentale de Bordeaux au Spitzberg ainsi que de la mer Baltique était aux mains de Hollandais. La Hollande dominait aussi totalement la mer sur le plan militaire. Un aspect particulier résidait dans le fait que, bien que la République soutînt complètement cette entreprise, la VOC n'en restait pas moins une entreprise privée (une SA). Le bureau se composait des *Heeren XVII*, un groupe de 17 membres élus au sein d'un conseil d'administration plus vaste comptant 73 (par la suite 60) dirigeants. Ils représentaient les six «chambres» dont se composait la VOC et qui étaient établies dans les six villes portuaires Amsterdam, Enkhuizen, Hoorn, Rotterdam, Delft et Middelbourg. Dans la pratique, il était à peine question d'un quelconque contrôle exercé sur les *Heeren XVII*, et la nomination, en 1610, d'un gouverneur général conférait un pouvoir pour ainsi dire illimité à la direction. En dehors de la République, la VOC se présentait comme une grande compagnie unique dont le pouvoir dépassait de loin celui de n'importe quelle multinationale d'aujourd'hui. La VOC définissait elle-même ses règles sur ses navires comme dans ses établissements commerciaux outre-mer. Elle avait droit à sa propre armée et à sa propre flotte, pouvait, de son propre chef, conclure elle-même des traités, déclarer la guerre et conclure une paix, et elle frappait sa propre monnaie.

Surtout dans les premières années, le succès fut considérable. L'objectif principal était de chasser



Abraham Storck, «Het fregat Pieter en Paul» (La frégate Pierre et Paul), XVII^e siècle. Le tsar Pierre I^{er} (dit le Grand), qui à l'époque se perfectionna, à Amsterdam, dans la construction navale, collabora à la construction de ce navire (Photo «Amsterdams Historisch Museum»).

les Portugais de l'Inde et de l'Indonésie. En 1619 fut créé Batavia, un poste commercial fortifié dans l'île de Java, aujourd'hui promu capitale sous le nom de Jakarta. Batavia constituerait pendant près de deux siècles le principal poste de la VOC en Asie et devint par la suite la capitale de la colonie des Indes néerlandaises. En 1623, après des escarmouches, les Néerlandais enlevèrent Ambon aux Anglais, mettant ainsi la main sur le commerce des épices. Dès 1600, un premier navire néerlandais avait atteint le Japon. Lorsqu'en 1641 les Japonais fermèrent leurs frontières à tous les Occidentaux, seule la VOC fut autorisée à conserver un petit comptoir commercial dans l'île artificielle de Deshima, dans le port de Nagasaki. En 1652, la VOC conquiert le cap de Bonne-Espérance et y établit un comptoir important où les bateaux pouvaient relâcher au cours de leur long périple africain pour s'approvisionner en eau fraîche et en victuailles. À côté de cette forteresse s'installa une petite colonie qui se trouve à l'origine de l'actuelle ville du Cap et de bien plus. À Ceylan (Sri Lanka) aussi, la VOC était présente d'une manière marquante. De 1623 à 1765, elle disposait même d'un comptoir en Perse.



La réplique du navire «Duyfken» (Pigeonneau) lors de son long voyage vers les Pays-Bas.

Ce succès de l'organisation commerciale n'empêchait pas bien des dérives. L'organisation centralisatrice de la compagnie, quasiment dépourvue de toute forme d'autocontrôle, ne tarda pas à favoriser la corruption à tous les niveaux. Des employés de la VOC étaient si mal payés qu'ils se voyaient pour ainsi dire contraints de s'emparer d'une partie considérable du chiffre d'affaires. Cela n'empêcha pas la VOC, pendant les premières décennies, d'accorder de plantureux dividendes aux actionnaires. Cela finit toutefois par poser problème. Aussi le déclin commença-t-il dans le courant du XVIII^e siècle et la compagnie entama-t-elle de plus en plus vite son capital. La corruption croissante et la perte du monopole furent certes parmi les causes de l'évolution désastreuse, mais le fait que la République perdit son hégémonie maritime au profit de la Grande-Bretagne fut également déterminant. À partir de 1781, la VOC se trouva dans l'impossibilité de continuer à payer des dividendes à ses actionnaires et les dettes commencèrent à s'accumuler. Une réforme administrative fondamentale, mise sur pied en 1795 comme ultime tentative de sauver l'entreprise, se révéla inefficace. La VOC fut officiellement dissoute le 17 mars 1798. Toutes ses possessions, terres et

dettes furent reprises par l'État du moment, la République batave.

Il convient de souligner comme aspect important le fait que la VOC n'a pas été une puissance coloniale. On n'a jamais essayé de soumettre directement à son autorité des territoires importants, et les autorités néerlandaises n'exerçaient même aucune autorité dans ses possessions. Certains comptoirs commerciaux dotés de forteresses solides et d'un petit hinterland constituaient un réseau à partir duquel on organisait et coordonnait le commerce, non seulement entre l'Asie du Sud et la Hollande mais également entre les pays entourant l'océan Indien et la mer de Chine. Dans ce commerce «régional», l'opium jouait d'ailleurs un rôle non négligeable. Comme le feraient ultérieurement les Britanniques, la VOC - et par la suite le gouvernement néerlandais en Indonésie - recourait au commerce de ce stupéfiant générateur de dépendance, pour maintenir l'équilibre de sa balance commerciale. La VOC, bien sûr, menait une politique délibérée visant à limiter le pouvoir des autorités locales et à les diviser, de sorte qu'elles ne soient pas en mesure de nuire aux intérêts commerciaux de la VOC. C'est seulement après 1815 que le Royaume des Pays-Bas revendiqua un certain nombre des anciennes possessions de la VOC et commença à mettre en place un empire colonial.

En 2002, les Pays-Bas commémorent la VOC, aussi bien les acquis de celle-ci que ses zones d'ombre. Des commémorations officielles, des programmes d'enseignement particuliers, un congrès scientifique ainsi qu'un nombre considérable d'expositions doivent faire en sorte que personne ne puisse plus ignorer l'existence d'une entreprise, créée il y a quatre siècles, qui a contribué à ce que les Pays-Bas aient pu être pendant plus d'un siècle l'un des pays les plus puissants et les plus riches d'Europe. Plusieurs grandes expositions prolongent l'histoire jusqu'à nos jours. Le Musée de l'histoire maritime des Pays-Bas, à Amsterdam, et le Musée maritime, à Rotterdam, abriteront ensemble, de mars à

octobre, l'Exposition nationale du jubilé de la VOC 1602-2002. Au *Rijksmuseum* d'Amsterdam, se tiendront, de la mi-mars à la fin septembre, l'exposition centrale «La rencontre des Pays-Bas et de l'Asie 1602-1950» ainsi que des expositions plus modestes telles que «Photos de pays lointains», l'«Atlas Gordon» avec des cartes de l'Afrique du Sud et des porcelaines japonaises. Le navire *Duyfken* (Pigeonneau) constitue une autre attraction: cette réplique d'un navire de la VOC, construite en Australie, est partie de Sydney au début du mois de mai 2001 et cingle vers les Pays-Bas en suivant l'ancienne route des épices. Le navire sera présent lors des manifestations maritimes qui se dérouleront pendant les mois de l'été 2002 aux Pays-Bas et fera relâche dans les anciennes villes de la VOC.

Lauran Toorians
(*Ti. W. Devos*)

Un site internet spécial fournit des informations sur la VOC ainsi que sur les nombreuses activités qui auront lieu à l'occasion du quatre centième anniversaire de la compagnie: www.voc2002.nl.



L'hôtel d'Hane à Gand: une «résidence royale»

La *Veldstraat* de Gand possède encore une ancienne maison de maître où le roi de France Louis XVIII séjourna durant la période des «Cent jours» (en 1815). Cette demeure vient d'être restaurée.

Napoléon Bonaparte avait remis de l'ordre dans le chaos laissé par la Révolution française. Après sa défaite contre les puissances alliées et son abdication, nul ne savait qui allait reprendre le pouvoir en France. Talleyrand et les vainqueurs optèrent pour la restauration de la monarchie en la personne de Louis-Stanislas-Xavier, Monsieur de Provence, frère puîné de Louis XVI mort guillotiné. Quasiment inconnu dans un pays dont il avait été banni pendant 25 ans, le comte de Provence s'installa aux Tuileries sous le nom de Louis XVIII. Mais sa tranquillité n'allait pas tarder à être troublée, Napoléon réussissant à s'échapper de l'île d'Elbe et à regagner la France. Pour comble de malheur, tous les soldats lancés à sa capture passaient de son côté, ce qui lui fit dire au souverain: «Mon bon frère, il est inutile de